

DEPARTEMENT
SAONE-ET-LOIRE
CANTON
MACON 1
COMMUNE
CHARNAY-lès-MACON

Liberté – Egalité – Fraternité

**DECISION DU MAIRE**

**Objet : Tarifs des locations de matériel 2023**

**Le Maire de CHARNAY-lès-MÂCON**

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-22 et 23 ;
- **Vu** la délibération du Conseil Municipal en date du 05 octobre 2020 portant délégation de pouvoir au Maire,
- **Considérant** qu'il convient de fixer les tarifs pour les locations de matériels pour l'année 2023,

**DECIDE**

**Article I** : Les tarifs de location de matériel sont fixés ainsi qu'il suit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

Service	libellé	Tarifs 2023
services techniques	location de matériel par jour - panneau de signalisation	6,73 €
services techniques	location de matériel par jour - barrières type Vauban	2,77 €
services techniques	location de matériel par jour - grilles d'exposition métal ou bois	6,73 €
services techniques	location de matériel par jour - socle colonne	3,31 €
services techniques	location de matériel par jour - poteaux de guidage	1,33 €
services techniques	location de matériel par jour - tables kermesse	5,53 €
services techniques	location de matériel par jour - plateau de 3m	5,53 €
services techniques	location de matériel par jour - chaises	0,87 €
services techniques	location de matériel par jour - podium seul/ m2	3,11 €
services techniques	location de matériel par jour - podium monté et démonté / m2	6,76 €
services techniques	location de matériel par jour - structures toiles 5mx5m monté (tropézienne)	330,75 €
services techniques	location de matériel par jour - structures toiles 3mx4,5m monté (vitabris)	132,11 €
services techniques	location de matériel par jour - structures toiles 3mx4,5m non monté (vitabris)	79,41 €
services techniques	location de matériel par jour - caisson sur berce camion	79,41 €
services techniques	location de matériel par jour - barrières type clôture de chantier	6,55 €
services techniques	location de matériel par jour - moquette en rlx / m2	1,35 €
services techniques	location de matériel par jour - armoire frigo	27,04 €
services techniques	location de matériel par jour - percolateur	13,36 €
services techniques	location de matériel par jour - transpalette manuel	26,83 €
services techniques	location de matériel par jour - matériel électrique - armoire de répartition 400 V	26,83 €
services techniques	location de matériel par jour - matériel électrique - armoire de	19,88 €

	répartition 230 V	
services techniques	location de matériel par jour - matériel électrique - bloc multiprises	6,97 €
services techniques	location de matériel par jour - matériel électrique - 3 enrouleurs	3,64 €
services techniques	location de matériel par jour - matériel électrique - adaptateurs	2,42 €
services techniques	coût horaire d'intervention (autre que le podium ou structures toiles)	31,64 €
services techniques	déneigement et interventions diverses voiries - camion avec chauffeur	77,28 €
services techniques	déneigement et interventions diverses voiries - tracto avec chauffeur	87,54 €
services techniques	déneigement et interventions diverses voiries - camion avec chauffeur équipé saleuse et lame	80,48 €
services techniques	déneigement et interventions diverses voiries - main d'œuvre déneigement	39,11 €
services techniques	déneigement et interventions diverses voiries - main d'œuvre qualifiée (avec véhicule et petit outillage)	53,66 €
services techniques	déneigement et interventions diverses voiries - tondeuse autoportée ou tracteur espaces verts avec chauffeur	68,72 €
services techniques	busage fossés le mètre linéaire	74,07 €
services techniques	balayeuse aspiratrice (compris main d'œuvre)	110,09 €
services techniques	Mange debout	6,00 €
services techniques	Claustra	5,00 €
services techniques	Eclairage	4,00 €
services techniques	Frigo	10,00 €
services techniques	Container poubelle	12,00 €
services techniques	location sonorisation portative	64,45 €

**Article 2** : Le Directeur Général des Services et le Receveur Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Charnay-lès-Mâcon, le 11 janvier 2023

Le Maire,

  
Christine ROBIN